

## La Ville de Paris fait la promotion des initiatives citoyennes durables



La Mairie de Paris lance ce mardi la 2<sup>e</sup> édition de « La Promotion du Paris Durable » qui permet de soutenir dix initiatives parisiennes en faveur de l'environnement et du développement durable.

### Qui peut candidater ?

Entreprise, association, copropriété, ... toutes les structures parisiennes qui portent des projets permettant de construire le Paris durable.

### Des initiatives qui foisonnent déjà à Paris !

Une copropriété mobilisée autour des économies d'énergie, une braderie organisée entre voisins, une entreprise qui incite ses salariés à adopter des habitudes responsables, un compost installé dans une copropriété ...

« Ces actions innovantes, souvent méconnues, foisonnent à Paris et inventent la vie de demain », rappelle Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge du développement durable.

### Comment les promus seront-ils soutenus par la Ville de Paris ?

La Promotion 2014 bénéficiera d'une visibilité et d'un accompagnement : visites, coaching, rencontres associées à des formations « sur mesure » (networking, communication...) pour les aider à développer et valoriser leur projet.

### Quand seront sélectionnés les 10 lauréats ?

Les dix initiatives seront choisies en septembre par un Comité Conseil composé d'experts et d'élus. Une soirée sera organisée en novembre pour présenter l'ensemble de ces dix actions aux Parisiens !

**Les candidatures sont ouvertes du 10 au 30 juin sur le site [www.promotionparisdurable.fr](http://www.promotionparisdurable.fr)**

Il suffit de remplir le formulaire en ligne pour présenter son action !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.promotionparisdurable.fr](http://www.promotionparisdurable.fr)